Service social pour les immigré·e·s – La Fraternité
2, pl. M.-L. Arlaud
1003 Lausanne
Tél: 021 560 60 98
formation@csp-vd.ch
www.csp.ch/vaud

Le Service social pour les immigré·e·s – La Fraternité, le Service juridique et la responsable politique sociale et recherche du CSP Vaud proposent, dans le cadre de leurs *Formations en droit suisse de la migration* sur la Loi Fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)

Femmes et migration

Module C

Mardi 23 mars 2027
9h -12h et 13h30 -16h

Lieu : Salle de la Fraternité, Place Marc-Louis Arlaud 2 à Lausanne

Public-cible

Les professionnel·le·s **qui ont suivi le module A ou qui ont des connaissances de base en droit de la migration.**

Objectifs

Examiner le droit suisse de la migration à travers la question du genre. Il sera question des entraves spécifiques que rencontrent les femmes dans l'acquisition d'une autorisation de séjour autonome, quelque soit la législation applicable (LAsi/ ALCP/ LEI).

Une attention particulière sera accordée à la problématique de la dépendance crée par le regroupement familial. Dans ce cadre seront abordées les dernières évolutions législatives et pratiques en lien avec les mariages forcés et la violence conjugale.

Prix et support de cours

CH 260.- par personne, support de cours format numérique inclus.
Le code d'accès aux documents sera envoyé avec la confirmation définitive quelques jours avant le cours.
Le support de cours est indispensable lors de la journée, merci de l'avoir avec vous en l'imprimant ou en venant avec votre ordinateur.

PROGRAMME

I. Introduction générale
par Magalie Gafner, juriste au Service juridique du CSP Vaud.

II. Prise en compte des motifs spécifiques de fuites des femmes en matière d'asile
par Magalie Gafner, juriste au Service juridique du CSP Vaud.

II. Les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP) : un accès non genré aux autorisations de séjour ?
par Magalie Gafner, juriste au Service juridique du CSP Vaud.

III. Permis de séjour pour les ressortissantes d'Etat tiers, quelles possibilités ?
par des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Service social pour les immigré·e·s - La Fraternité du CSP Vaud

IV. Regroupement familial. Quelles solutions en cas de mariage forcé ou de violences domestiques ?
par des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Service social pour les immigré·e·s - La Fraternité du CSP Vaud.

Pause de midi

III. Ateliers :
Discussions et échanges autour de situations concrètes.
Animation par des travailleur·euses sociaux du Service social pour les immigré·e·s - La Fraternité du CSP Vaud.

Délai d'inscription : 25 février 2027 - inscription uniquement au travers du site du CSP